

POINTS À RETENIR

- Les résultats sont issus du retour des 103 retenues étudiées sur les 186 recensées, sachant que les retenues où les données des propriétaires sont actualisées sont principalement des retenues utilisées.
- Le taux d'envasement moyen sur les 100 retenues ayant bénéficié de la bathymétrie est de 29% sans corrélation apparente avec l'année de construction, la localisation ni l'usage.
- Le volume stocké après prise en compte de l'envasement moyen et de l'irrigation représente un peu plus de 3,7 millions m³ d'eau soit presque l'équivalent du lac de Mondély (4 millions m³). Ces retenues font en moyenne 30 000 à 40 000 m³ et sont très dispersées sur la zone d'étude.
- On rencontre des problèmes d'entretien des retenues à cause d'un manque de moyens et de temps et des lacunes sur les connaissances réglementaires qui reposent sur les règles de bonnes pratiques pour avoir une retenue en bon état.
- Les retenues étudiées datent principalement des années 80 pour sécuriser la production de maïs fourrage dans les coteaux. Avec le changement de productions que nous connaissons aujourd'hui (arrêt de l'élevage) on observe un arrêt de l'usage agricole de ces stockages d'eau.
- Il semble difficile d'avoir un effet majeur en valorisant les volumes disponibles dans les retenues car :
 - Il n'y a pas de volume conséquent mobilisable pour les grandes rivières (Hers, Ariège)
 - Il y a très peu de retenues sur les secteurs à enjeux (Touyre, Douctouyre, Countirou). Les retenues sont trop petites et/ou trop éloignées.

PERSPECTIVES

- Travailler avec les syndicats de bassins versants pour contacter les 73 retenues qui restent à enquêter et mieux prendre en compte le fonctionnement hydrologique des cours d'eau.
- Accompagner et sensibiliser les propriétaires sur les règles de bonnes pratiques, règles qui reposent sur le bon sens pour que les retenues perdurent. Une formation et des réunions par bassin versant ont déjà eu lieu sur les secteurs Lèze, Hers Vif et Vixiège et se poursuivront pour les autres territoires.
- Envisager la faisabilité, en partenariat avec les propriétaires, de lâcher de l'eau régulièrement, pour réalimenter le milieu. Faire vivre la biodiversité existante et aussi entretenir le fonctionnement des vannes de fond.
- Accompagner des petits projets agricoles à proximité de retenues, et veiller à une utilisation optimale des ressources disponibles.
- Faire connaître les procédures à suivre pour vérifier la conformité de sa retenue, les contacts pour l'accompagnement à la remise en l'état (DDT, entreprises...).



CONTACT: NOLWENN PONS, CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ARIÈGE
tel: 06.43.10.40.84 ou mail: nolwenn.pons@ariego.chambagri.fr

Plaquette réalisée par la Chambre d'agriculture de l'Ariège, version mise à jour en 2025



RECENSEMENT DES OUVRAGES DE STOCKAGE DE L'EAU SUR LES OUGC VALLÉE DE L'ARIEGE ET GARONNE AMONT (2020-2023)

Version mise à jour en 2025

CONTEXTE

Depuis de nombreuses années, la gestion quantitative des ressources en eau s'efforce de répondre à la fois aux enjeux agricoles, environnementaux et à l'ensemble des usages. Le changement climatique, observé aujourd'hui et projeté à court et moyen terme, remet en cause cet équilibre, et suppose aujourd'hui de repenser les capacités de stockage d'eau. La construction de nouvelles retenues d'eau constitue des projets ambitieux, s'inscrivant dans le moyen terme.

Aussi, l'idée de valoriser les retenues existantes, et d'optimiser leurs utilisations, est une piste qu'il ne faut pas négliger. Le nombre conséquent de plans d'eau, à l'échelle d'Organismes Uniques de Gestion Collective (OUGC) comme celui de la Vallée de l'Ariège, constitue un atout, mais peu de données sont disponibles sur les caractéristiques des retenues, leurs usages et leur fonctionnement. Cette étude vise donc à remédier à ce manque de connaissances de l'état des retenues existantes.

OBJECTIFS

- Améliorer l'inventaire des retenues du département avec une connaissance de leur taux réel d'utilisation et de leur mode de remplissage, afin d'améliorer leur gestion.
- Valoriser les retenues déjà présentes sur le territoire pour répondre à la problématique de l'usage multiple. Identifier le potentiel de volume mobilisable pour soutenir l'hydrologie des cours d'eau aval et ralentir l'eau amont en servant d'écrêteur de crue, sécuriser l'irrigation sur des petits cours d'eau régulièrement soumis à restriction et maintenir la biodiversité des milieux.
- Étudier les retenues qui peuvent être remises en état dans le but d'être valorisées par la suite : intérêt économique et environnemental.
- Mettre en place des actions d'accompagnement dans l'acquisition et la revalorisation des retenues : mise en place de groupements d'agriculteurs, création d'une dynamique et conciliation des usages, formations, etc.

A QUOI CORRESPOND UNE RETENUE ?

Dans cette plaquette, les retenues sont définies comme toutes les installations ou ouvrages permettant de stocker de l'eau (réserve, stockage d'eau, retenues collinaires, retenues de substitution) quel que soit leur mode d'alimentation (par un cours d'eau, une nappe ou par ruissellement) et quelle que soit leur finalité (agricole, soutien à l'étiage, autres usages). Tous les propriétaires agricoles et non agricoles sont donc mobilisés.



